

MAIRIE
DE
SORANS – LES – BREUREY
70190

téléphone/fax : 03 84 91 73 38
MEL : mairie.soranslesbreurey@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mai 2014 à 20 H 30 – Séance ordinaire

Présents : MM : R. MUNEROT, C. BILLEREY, T. ALLEMAND, G. DEMOULIN, J. CHAVY, D. DUBILLARD, J. MARCHAL

MMES : G. FERRAND, Y. DERAY, Y. ALLEAUME, C. MONNIER

Absent excusé :

Absent :

Date de la convocation : 20/05/2014

Urbanisme : information

- *Dossier déposé : 0*
- *Dossier accordé : 1 PC*

1. EDF : remboursement de chèque

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, le chèque de remboursement d'EDF pour le service assainissement, d'un montant de 101.95 €, et autorise le Maire à le déposer au compte de trésorerie de la commune.

2. Commission communale des impôts directs

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il convient de désigner 12 membres titulaires et 12 membres suppléants à cette commission. 12 membres titulaires et 12 membres suppléants ont été proposés.

3. Délégation de signature

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une délégation de signature, en son absence, au Premier Adjoint de la commune, Madame Giliane FERRAND, pour tous les documents administratifs et de comptabilité de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition du Maire et l'autorise à déléguer sa signature au Premier Adjoint, Madame Giliane FERRAND, pour tous les documents administratifs et de comptabilité de la commune.

4. Réfection du pont du canal de Breurey

- Résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie ce jour et qui a donné les résultats suivants : 6 propositions ont été reçues, les critères de choix sont répartis selon 3 éléments, 40 % pour la compétence, le prix pour 40 %, les délais pour 20 %.

Le classement est le suivant : l'entreprise Personeni, Climent, Demoulin, Roger Martin, Carsanna, Piacentini.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise **Personeni** pour un montant de 70 499 euros HT et un délai de 3 semaines. Les travaux seront effectués entre le 6 juillet et le 31 août.

- **Choix de l'entreprise**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer le marché des travaux de réfection du pont de Breurey à l'entreprise **Personeni** et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents (3 abstentions, 7 voix pour).

5. Travaux de voirie communale 2014

- **Résultat de l'appel d'offres**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie ce jour et qui a donné les résultats suivants : travaux de rustine, enduit du Chemin des Carrières de Breurey, Chemin des Lilas, réfection de la Rue de la Mairie depuis le réhausseur jusqu'à la sortie du hameau de Sorans en direction de Breurey. Les travaux concernant le Chemin des Lilas sont reportés à l'année prochaine.

3 entreprises ont fait des propositions : Colas pour 13 818 euros TTC, STPI pour 13 500 euros TTC, Demoulin Fédy pour 14 540 euros TTC.

- **Choix de l'entreprise**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 9 voix pour et 1 abstention, d'attribuer le marché des travaux de voirie communale à l'entreprise STPI et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

6. Budget communal 2014 : décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire présente les factures du SIED 70 et explique que, pour permettre l'intégration des travaux d'enfouissement des lignes d'électricité à Breurey dans l'actif de la commune et l'intégration des subventions du SIED 70 dans le budget communal, il convient de modifier le budget primitif 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide les modifications budgétaires suivantes :

Ouverture de crédits :

- Article 2041512 : + 30 141,00 €,
- Article 21534 – 041 : + 14 497,00 €,
- Article 13258 – 041 : + 9 293,00 €,
- Article 1328 – 041 : + 5 204,00 €.

Diminution de crédits :

- Article 21534 : - 30 141,00 €,

Et autorise Monsieur le Maire à procéder à cette modification.

7. Questions diverses

- Un compte-rendu oral des deux conseils communautaires a été réalisé.
- Le bulletin municipal est en cours de réalisation.

A Sorans-les-Breurey, le 27 mai 2014

Le Maire,

R. MUNEROT